



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888 ■ www.aglouvain.be

Note pour des mesures plus coercitives en matière d'achats afin de favoriser le développement durable à l'UCL

Après plusieurs mois de prospective concernant les manières de rendre plus durable notre université, les étudiants de l'AGL souhaitent interpeller l'université sur les possibilités de rendre coercitives certaines décisions en matière d'achat, laissé jusqu'à présent à l'appréciation du personnel et des membres de l'UCL.

La politique d'achat de l'UCL semble à ce jour, pour répondre à des critères de durabilité, buter sur deux points.

1) Le premier concerne les achats supérieurs 5.500 euros. Pour ce type d'achat, l'UCL doit se plier aux règles de saine concurrence en procédant à une offre sur le marché public. Cette obligation débouche en effet sur l'impossibilité de choisir des fournitures durables s'il n'existe pas au moins trois fournisseurs en la matière, sur le marché (puisqu'on ne parle de concurrence saine qu'à partir d'un panel de 3 offres).

2) Le deuxième point est relatif à la liberté académique laissée à chaque professeur, centre de recherche ou département de choisir ses propres fournitures. Ce principe a pour conséquence de ne favoriser les achats durables que dans le cas où les membres de l'UCL sont déjà sensibilisés.

La question que pose l'AGL aujourd'hui est celle-ci : **imposer du durable est-il réellement assimilable à une entrave à la liberté académique ?**

L'AGL souhaiterait lancer le débat et pense, à titre personnel, que les achats durables devraient être largement favorisés au point qu'ils puissent impliquer des mesures coercitives.

L'AGL pense que le développement durable n'est plus un choix de personne mais une saine prise de responsabilité collective.

Elle considère que dans l'état de la situation actuelle, ne pas prendre des mesures réglementaires de ce type serait assimilable à réduire la marge de liberté des générations futures, plus importantes, à son sens, que la liberté académique de se choisir ses fournitures.

Ainsi, L'AGL demande aux membres du Cac de s'accorder sur:

Le Cac, pour favoriser le développement durable à l'UCL, accepte que des décisions plus coercitives en matière d'achat de fournitures puissent être prise par le responsable achat de l'UCL.